

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE TRENTE MAI,

Le Conseil Municipal de la Commune de RONTALON (Rhône) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Christian FROMONT, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 19 mai 2022

Présents : Mrs et Mmes Christian FROMONT, Christèle CROZIER, Jean-Yves BOUCHUT, Christelle DIAZ, Anthony CARRA, Valérie SALIGNAT, Laurence BRAUD, Sandrine BONNIER, Hervé STANIS, Mélanie LOOS, Laurent BERTHOLON.

Absents excusés : M Michel JOYAUX, pouvoir à Mme Laurence BRAUD
Mme Géraldine BERNARD, pouvoir à Mme Christèle CROZIER
M Olivier PIECHON, pouvoir à M Hervé STANIS
M Sébastien GUTTON, pouvoir à Jean-Yves BOUCHUT

Secrétaire de séance : Mme Valérie SALIGNAT

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 avril 2022

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION : CLOTURE DE LA REGIE DE RECETTES N°33 « LOCATION DES SALLES ET DROITS DE PLACE »

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il existe actuellement deux régies (la N°33 pour l'encaissement des locations de salles et des droits de place et la N°4 pour l'encaissement des services périscolaires), que le régisseur est le même et que ce sont des régies simples (chèques uniquement) à enjeu financier relativement limité et à l'activité réduite depuis qu'une grande partie des recettes de cantine se fait hors régie par des rôles de prélèvement. En accord avec le trésor public, Monsieur le Maire propose de clôturer cette régie pour créer une régie unique.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

DELIBERATION : CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES N°4 PAR FUSION DE DEUX REGIES RELATIVES A LA LOCATION DES SALLES et DROITS DE PLACE et AUX SERVICES PERISCOLAIRES

Suite à la clôture de la régie N°33, Monsieur le Maire propose d'instituer une régie de recettes N°4 auprès de la commune de Rontalon. Cette régie encaissera les produits suivants : recettes de la garderie périscolaire, droits d'inscriptions, produits de la vente des repas du restaurant scolaire, location de la salle des fêtes, location de la maison des Alanqués, droits de place des forains de la vogue, marchands ambulants, locations des places au marché, marchands de pizza, tout commerçant ambulant demandant une autorisation à Monsieur le Maire.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

PACTE INTERCOMMUNALE POUR L'HABITAT : Monsieur le Maire donne la parole aux élus pour recueillir leur avis sur le projet de pacte intercommunal pour l'habitat qui a été travaillé par le groupe PLH. Il s'agit d'un avis simple qui sera discuté en bureau communautaire. L'objectif de ce pacte est de renforcer l'identité du pays Mornantais et son esprit village en :

- Améliorant du parcours résidentiel grâce au logement abordable,
- Maitrisant la croissance du territoire pour un développement équitable, raisonné et régulier,
- Favorisant la qualité de vie et d'habiter

6 VOIX POUR, 2 VOIX CONTRE, 2 ABSTENTIONS

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission voirie : Valérie SALIGNAT et Anthony CARRA

Les travaux de voirie au Surgeon, chemin des Oranges, Julanière et rue des Canuts sont en cours de réalisation. L'éparage des talus est en cours et se déroulera sur une petite quinzaine de jours.

Commission Bâtiment : Jean-Yves BOUCHUT annonce que les travaux de gros œuvre de l'extension de la médiathèque sont terminés. La réception des travaux est envisagée pour début août. La médiathèque fermera le 10 juin. Un **service minimum** sera assuré deux fois par semaine dans la salle du conseil de la Mairie à partir du **21 juin** : **Les mardis de 15 h à 18 h et les mercredis de 9 h à 12 h.**

Commission jeunesse, associations et culture : Christèle CROZIER

Land'art : vif succès du vernissage du samedi 14 mai sous une météo idéale. Le sentier fait l'unanimité. Un dépliant sera prochainement distribués dans les boîtes aux lettres des Rontalonnais.

Arrivée de Mélanie LOOS à 20 :45

Commission Gestion des salles : Sandrine BONNIER

La gestion des locations des salles est portée par les élus qui se chargent des états des lieux. Ceci est très compliqué (gestion des plannings de chacun, difficultés rencontrés avec les locataires sur le nettoyage...) Il a été décidé que les états des lieux soient confiés aux agents communaux. Les horaires des états des lieux sont dorénavant fixés lors de la signature du contrat (état des lieux entrant : le jeudi qui précède la location état des lieux sortant le lundi qui suit avec 4 plages horaires proposées). Aucune dérogation possible à ces horaires.

Commission scolaire : Christelle DIAZ

Le conseil d'école aura lieu le 9 juin.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Sandrine BONNIER :

La COPAMO a organisé une soirée pour remercier les assistants maternels de leur engagement pendant la période COVID.

Groupe de travail SPL/ centre aéré : les centres de loisirs se remplissent très vite, les inscriptions ouvertes en ligne dès minuit font polémiques, il est déploré qu'il n'y ait pas de priorité d'inscription pour les habitants du territoire, le recrutement d'animateur devient de plus en plus difficile.

Un centre de loisirs pour les 3/4 ans va ouvrir à St Didier à la rentrée de septembre.

Pour les ados : les clubs du vendredi soir ne fonctionnent plus, seules les sorties organisées rencontrent de l'intérêt. Un questionnaire est actuellement diffusé dans les collèges pour recueillir les souhaits des ados en terme d'animation. Il n'y a pas assez d'animateurs pour organiser les sorties extérieures. Aussi la SPL sollicite les élus pour que chaque commune organise une sortie.

Christelle DIAZ : reconductions de participation aux évènements :

- Septembre en Or
- Octobre Rose : Marche à Beauvallon le 2 octobre avec repas partagé.

Laurence BRAUD, Jean-Yves BOUCHUT, Anthony CARRA : La COPAMO a reçu le label terre de jeux 2024 : en soutien aux JO 2024, 3 thématiques : engagement, cérémonie, héritage. L'objectif est d'organiser des manifestations en rapport avec ces 3 thématiques sur le territoire. Journée de l'Olympisme le 23 juin (dessins par les élèves des écoles primaires, affichage dans les écoles et dans les mairies). Le 16 octobre : organisation d'olympiades avec un stand sur un thème sportif ou culturel par chacun des villages participant. Le lieu de la manifestation reste à définir. Un groupe de travail est en création à Rontalon.

QUESTIONS DIVERSES

Médiation familiale : il s'agit d'un mode alternatif des règlements des conflits agréé par la CF, la MMSA et le ministère de la justice (Parents séparés, divorcés, parent en conflit avec leur adolescent/jeune majeur, parents et grands-parents en rupture de lien, gestion d'un parent âgé ou dépendant.)

La médiatrice familiale accompagne les échanges avec neutralité, de manière totalement confidentielle dans l'espace de Médiation à l'espace Copamo à Mornant. Elle oriente sans juger, ni conseiller. Elle cherche à instaurer les conditions du dialogue, de l'écoute ainsi que la construction de projets autour des besoins des membres de la famille. Téléphone : 06 30 09 81 51 Mail : mediation.familiale@copamo.fr

Elections législatives : les dimanches 12 et 19 juin.